

## **PLAN ORSEC CANICULE**

Chaque année le plan national canicule a pour objectif d'anticiper l'arrivée d'une canicule.

Nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire ou inscrire l'un de vos proches dans chaque mairies déléguées des Bois d'Anjou.

Cette inscription est confidentielle et permet de rester proche de nos concitoyens en cas de nécessité.

Brion : 02 41 57 23 75

Fontaine Guérin : 02 41 54 73 95

Saint Georges du Bois : 02 41 54 72 80

## **AIDE ALIMENTAIRE ou AIDE A LA PERSONNE**

Le C.C.A.S des Bois d'Anjou reste à votre entière disposition en cas de nécessité.

Nous étudierons en toute discrétion et confidentialité vos demandes et resterons à votre écoute.

Merci de bien vouloir faire vos demandes par écrit ou en téléphonant à votre mairie déléguée.